

Conseil du Territoire Région Sud du 22/07/2023

Lieu

Siège ligue LPACAHB

Présents :

Ligue :

M. Baudet, Griffon, Bouchet / CTS : Mme Brunet

Comités

04 M. Erario en visio matin et après-midi / 83 M. Gravier en visio le matin

En présentiel matin et après midi

06 Mme Fenasse et M. Baldalassi, 05 M. Pottier, 13 M. Bozouklian, 84 M. Brisco.

Début des travaux 9H30

Ouverture Jean-Luc Baudet responsable fédéral du CTI, :

Explications détaillées sur les critères d'attributions et de justifications, les objectifs fédéraux et la manière d'aborder les saisons 2022/2023 et 2023/2024.

Nouvelle clé de répartition avec des modifications étalées sur 3 ans.

- En septembre dead line pour ceux qui ne sont pas dans les clous.
- Tableau récapitulatif de répartition entre ligue et comités obligatoire
- CTS en fonction au 1^{er} septembre 2023 en ETP.
- Les nouveaux montants : remplir les objectifs 2023/2024
-

Pour la saison 2022/2023 Mme Brunet a rempli le document et celui-ci est en possession de la commission fédérale. Les sommes demandées en correspondance de celles accordées devraient être approuvées. 60% du total devrait être versé en septembre puisque le document a été envoyé à la FFHB mais un problème financier à la FFHB suite à un décalage de trésorerie

La répartition régionale s'est construite en collaboration avec un tableau de critère élaboré par Krikor et entériné par les présidents de comités.

Objectif de ce conseil du territoire : déterminer ensemble les axes du CTI 2023/2024

Sous la direction de Jean Luc les différents items sont étudiés et le Conseil choisit pour ses objectifs propres l'arbitrage et le beach.

Claire s'attelle à la rédaction du document et reviendra chaque fois que nécessaire auprès des élus.

Le document est à retourner fin août.

5 axes pour 4% : : avec 2 critères qui valent pour 2%

1 axe : gouvernance pour 20%

Indicateurs d'évaluation CTI :

PPF :

2% : NB d'entrées en CFCP et nb de 1^{ER} contrats pro temps plein

PPF arbitrage :

2% de rencontres arbitrées par des JAJ

Perf sociale :

Évolution du nb de licences compétitives

Emploi formation :

- Professionnalisation de l'encadrement des formations : niveau de qualification de l'encadrement des TFP et des CF - 2%
- Flux de formation au sein des ITFE (technique/dirigeants/arbitres) évolution du nb de formés sur le territoire entre 22/23 et 23/24- 2%

Gouvernance :

10% : Modalités de déploiement du projet fédéral sur le territoire en lien avec les comités 22/23

10%

- Modalités de déploiement du dispositif fédéral de prévention, de détection et de sanction des atteintes à la probité 23/24
- Déclinaison et mise en œuvre d'actions RSE de la fédération (saison 23/24)

10% :

- Clé de répartition ligue et comité de 2 actions spécifiques au territoire

Dans le cadre de la probité et des conflits d'intérêt : on ne peut pas embaucher qq de sa famille par ex ou favoriser ses entreprises. Il faut des ouvertures de marché .

Les 2 thématiques propres à la Région Sud restent l'arbitrage et le Beach. Principaux objectifs du plan Territorial ils sont reconduits pour le prochain CTI.

Réalité

Les vrais objectifs : a-t-on les éléments sur les 5 axes définis ? Ou doit-on progresser ?

Le travail est de regarder aujourd'hui ce qui était existant et ce que l'on pourrait prévoir pour y travailler pendant l'été afin de pouvoir proposer en septembre un document proche de la réalité espérée et une feuille de route commune au Territoire Sud.

Krikor : Il faut inciter les clubs à rentrer les salariés dans gest'hand.

JLB : Il faut rentrer toutes les données sur gest'hand afin que l'observatoire soit à jour.

Pour la formation : il faut être intransigeant.

La forme du CTI actuel court jusqu'en 24/25

PBrisco : critères

Comment intégrer les orientations fédérales pour répondre aux critères CTI, qui sont parfois éloignés du quotidien des comités ?

JLB : l'ensemble des clés de répartition et les objectifs dans les 5 axes ne seront pas modifiés avant 25.

On a un besoin urgent d'augmenter le nombre de licenciés

Évolution des Montants sur 3 ans : 138000€ / 133000€/ 128000€ La baisse a été lissée sur 3 années

Quand on fait le CTI 22/23 : il appartient au budget 2023 de la FFHB.
Celui qu'on va construire sera sur le budget 2024.

Jean Luc évoque les statuts du conseil des Territoires

Il devient statutaire. Il doit y en avoir 3 par an. Les ultra- marins présents au moins 1 fois.
Prochain entre 3 et 5 novembre.

Dans l'organisation du territoire, tout doit être décliné : des compétitions à l'ETT

Le CTI est une volonté de travailler entre les acteurs dans 1 territoire.

Contrôle des comptes : chaque ligue doit fournir au service financier de la FFHB dans les 6 mois après la clôture des comptes, les comptes annuels de l'exercice écoulé arrêtés au 31 décembre comprenant un bilan, un compte de résultat ainsi que le rapport du commissaire aux comptes (ou les comptes attestés par un expert-comptable)

Ces données doivent être rentrées sur gest'hand également.

Les clubs ont la même contrainte notamment pour des demandes ANS.

La ligue a tous pouvoirs pour demander les comptes d'un club

Échanges autour de la sportive

Il a été décidé suite à la demande de certains comités de revoir les championnats départementaux en championnats territoriaux. Une réunion sera prévue en août lorsque les engagements seront terminés

Un temps ensuite est consacré à l'élaboration des championnats de niveau départemental suite aux différentes réunions avec les présidents de comités ou leurs représentants validation pour l'organisation des championnats départementaux avec l'ensemble des départements en supprimant les frontières départementale voir le détail en PJ. L'organisation définitive est du ressort de l'ensemble des COC départemental réunion à planifier rapidement avec les différents interlocuteurs

Fin des travaux à 12h 30

Un apéro pizzas regroupe ensuite les participants, permettant à la fois les échanges personnels et des pistes de projets territoriaux.

Reprise à 14H

Il est proposé au Conseil deux nouvelles réunions pour se projeter vers la mandature 2024/2028;

Une première réunion du Conseil le 16 septembre, elle réunira les élus du Conseil, accompagnés de futurs élus, et les 4 salariés Ligue en charge de l'organisation des PPF, de la formation et de la coordination territoriale. Organisé de 9h à 17h, sûrement sur le CROS d'Aix. Dirigé par le Président de la Ligue.

Une seconde réunion du Conseil, le mercredi 20 septembre, regroupera les élus du Conseil et les salariés administratifs du Territoire, pour évoquer une harmonisation et une optimisation

des ressources humaines et techniques. Elle sera dirigée par Mrs Bouchet et Bozouklian et devrait se dérouler sur St Maximin. Horaire 10h / 17h.

Informations diverses :

Les équipements : terrains de beach :

- Boulouris : cela va se faire sur les terrains de tennis actuels.
- Antibes : je dois vérifier s'il y a un terrain de beach existant ?

Finance : Cepac : Dans l'attente d'une suite à notre demande

Formation : Qualiopi : l'équipe a bien travaillé pour obtenir un label avec mention ++.

Partenariat sur des formations avec l'Occitanie

Saint Maximin : développement d'un centre de formation vu avec le maire (Le 16 septembre : inauguration des terrains, . Ce serait un bon moment pour échanger)

Beach :

St Laurent du Var : Belle infrastructure .Manque de facilité pour y entrer.

Marie-Laure : Il n'y avait pas assez de communication externe pour attirer les foules.

Le pb de la date un peu tardive peut-être. Les élus locaux sont tout de même satisfaits de cette opération.

Ce serait peut-être plus un lieu pour faire du PPF que du développement

Saint Tropez : un peu excentré mais beaucoup de colonies et de centres aérés qui a permis de faire pratiquer les enfants.

Le comité a été informé tardivement.

Fos : bel outil.

Krikor : Le comité 13 a envoyé du monde mais le club n'a pas été réellement informé. Il y a eu un réel problème de communication avec la cellule événementielle de la fédé.

JLB : Pour le Beach ,ce sera toujours tard dans la saison.

Les Titres sont une belle récompense mais les objectifs sont d'augmenter le nombre de licenciés.

J'ai échangé avec Hervé Liberman (élu Régional) pour qu'il influe auprès du Président de région pour créer une ligne budgétaire afin de développer des actions en ce sens

Le développement quantitatif doit être une priorité.

La COM externe est bonne, mais la COM interne n'est pas efficiente et plutôt compliquée.

L'utilisation des outils digitaux n'est pas encore suffisante et correcte.

Comment s'organise pour une meilleure structuration club pour 23/24 ?

S'appuyer sur les documents demandés pour les 9 labels / 6 critères et notamment le projet associatif dont 85% se remplit automatiquement. La démarche est structurante.

Un point est fait sur l'engagement futur des élus de comité pour la prochaine mandature :

Fin du conseil 16h30.